

09 JAN. 2018

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP COUARDE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LYS ST GEORGES
MONSIEUR LE DELEGUE DEPARTEMENTAL - ARS DD 36

Mairie de LYS ST GEORGES
Résultat à afficher en mairie

SIAEP COUARDE

Prélèvement : 00056902 Commune : LYS ST GEORGES
Installation : UDI 000332 LA COUARDE OUEST Prélevé le : mercredi 27 décembre 2017 à 11h20
Point de surveillance : S 0000000420 BOURG par : GRANGENEUVE MÉDÉRIC
Localisation exacte : MR HALLIDAY - 11, RUE DU CHÂTEAU - ROBINET CUISINE Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	9,8	°C				25,00
pH	8,10	unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	<0,03	mg/LCl2				
Chlore total	<0,03	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00069613 Référence laboratoire : LSE1712-7885

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	mg/L Pt				15,00
Coloration après filtration simple	<5	mg/L Pt				15,00
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,1	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,18	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	360	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	<0,5	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00056902)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Châteauroux, le 5 janvier 2018

Pour le Préfet
Par délégations
L'ingénieur général du génie sanitaire

Rémy PARKER